

## ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

108<sup>e</sup> conseil, du 28 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2017

### Déclaration au nom du gouvernement du Canada

#### *Check against delivery - Vérifier à l'audition*

Merci, monsieur le président,

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais féliciter l'Organisation internationale pour les migrations, qui, il y a un an, est devenue l'organisme des Nations Unies chargé des migrations. L'OIM est la principale organisation internationale en matière de migrations, et sa capacité de renforcer la coordination et la collaboration au sein des Nations Unies aide les États à relever les défis et à saisir les occasions liés aux migrations.

Aujourd'hui, mes observations porteront sur l'élaboration du Pacte mondial sur les migrations. Le Canada s'est engagé à poursuivre son étroite collaboration avec la communauté internationale, en vue d'élaborer un Pacte réaliste, pragmatique et sensible au genre, qui permet de donner suite aux engagements liés aux migrations pris dans le cadre d'Horizon 2030 et qui contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable. Plus précisément, la cible 10.7 vise à réduire l'inégalité à l'intérieur des pays et entre les pays en facilitant la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

Monsieur le président,

Le Canada aimerait reconnaître le travail accompli par l'OIM, qui a soutenu l'élaboration du Pacte mondial pour des migrations régulières, ordonnées et sans danger. Le Canada est ravi qu'une Canadienne, Madame Louise Arbour, soit la Représentante spéciale du Secrétaire général (RSSG) des Nations Unies pour les migrations internationales. Le soutien offert par l'OIM à la RSSG, conformément aux dispositions de la Déclaration de New York, a grandement aidé le Bureau de la RSSG à s'acquitter de son mandat crucial en cette période difficile de l'histoire des migrations mondiales. L'OIM a également contribué à la préparation de nombreux documents thématiques, a participé à l'organisation de consultations auprès de multiples intervenants, et a fourni une expertise stratégique et technique durant les consultations régionales des commissions économiques des Nations Unies.

Le Pacte mondial pour des migrations régulières, ordonnées et sans danger est l'occasion de parvenir à un consensus concernant les mesures concrètes à prendre pour améliorer la cohérence et la coordination en ce qui a trait aux migrations internationales. Une des priorités avancées par le Canada dans le cadre du Pacte est la promotion de systèmes nationaux complets en matière de gestion des migrations. Nous aimerions que le Pacte comporte un engagement de la part des États en vue de renforcer leurs systèmes nationaux de gestion des migrations, notamment en créant des voies régulières de migration ou en améliorant les voies existantes. Nous croyons que la mise en œuvre du changement de cette façon, dans le contexte national, devrait se faire dans le cadre de plans d'action nationaux qui relèvent les lacunes à corriger et les priorités à atteindre au sein du système de gestion des migrations de l'État, et qui précisent les engagements de l'État à cet égard. Le Canada croit qu'il s'agit d'une pierre angulaire pour la mise en œuvre efficace et concrète du Pacte, en assurant aux États un moyen de faciliter des migrations régulières, ordonnées et sans danger.

Monsieur le président,

Alors que nous poursuivons sur notre lancée, le Canada appuie une structure mondiale en matière de migrations qui favoriserait la coordination et la cohérence chez les nombreux intervenants qui se penchent sur les enjeux de la migration. Le Canada croit que l'OIM est bien placée pour assumer un rôle principal pour ce qui est de la coordination et de la collaboration avec les autres organisations des Nations Unies, en favorisant l'élaboration de politiques, en partageant les pratiques exemplaires avec les États membres et en renforçant la collaboration au sein des Nations Unies.

De plus, le Canada croit que le Pacte devrait prendre en considération les mécanismes existants qui pourraient servir de tribune pour les réunions et examens de suivi. Nous serions en faveur d'une discussion entre les États membres sur les façons optimales de rationaliser les efforts internationaux sur les migrations dans le cadre de nombreux forums et d'établir un forum intégré dont la coordination serait idéalement assurée par l'OIM en vue d'assurer la cohérence.

Enfin, le monde connaît actuellement des niveaux de migration sans précédent. Plus de 244 millions de personnes sont en mouvement, et nous savons tous que l'augmentation du nombre de migrants est inévitable. La majorité des personnes continuent à passer par les voies habituelles, mais le nombre croissant de migrations irrégulières contribue à amplifier le discours négatif concernant les migrations en général. Nous avons aujourd'hui une occasion unique de parvenir à un consensus politique et de nous engager à mettre en œuvre une gouvernance rationnelle des mouvements migratoires internationaux. Le Pacte mondial pour des migrations régulières, ordonnées et sans danger est une occasion qui profitera à tous.

Merci.